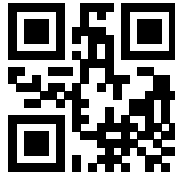


ITYLA SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 juin 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé en date du 29 juin 2022, il été constitué une société .

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SAS ITYLA

Capital social : 1 000 Euros divisé en 1 000 actions de 1 Euro chacune qui ont été entièrement libérées.

Siège social : 14 allée Nicephore Niepse, 84100 ORANGE

Objet social : A titre principal : L'acquisition, la propriété (par voie d'apport ou autrement) et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux en général.

A titre secondaire : Toutes activités d'intermédiaire ou de courtage, l'ingénierie et la représentation commerciale ainsi que la formation.[FP1] [bR2]

Apports : En numéraire : Mr FLATRY Paul Gabriel apporte à la Société une somme en espèces pour un total de 1 000 euros (mille euros). Le montant total des apports s'élève à 1 000euros.

Conditions de cessions d'action et d'admission aux assemblées : Les cessions d'actions sont libres entre les associés toutes les autres cessions sont soumises à une procédure d'agrément prise en AGE représentant au moins la majorité des 3/4 du capital.

Présidence : Mr FLATRY Paul Gabriel né le 12 septembre 1996 à Saint Denis, demeurant et domicilié 14 allée Nicephore Niepse, 84100 ORANGE, dirigeant d'entreprise, de nationalité Française est désigné en qualité de Président sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS : La société sera immatriculée au RCS d'Avignon.

POUR AVIS ET MENTION

Le Président

3954106

Publié le 30/06/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 30 juin 2022